

DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 13.186

L'An deux Mille Treize, le 4 octobre, à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 27 septembre 2013

DATE D'AFFICHAGE

Le 27 septembre 2013

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. GIRAUD, M. SIMONNET, Mme PELTIER, M. BESSON, Mme LECOMTE, M. FILOCHE, Mme WILLMANN, Mme CIRAUD-LANOUE, Mme DAUZIDOU, adjoints,

M. CAU, M. CHABASSE, M. DENIS, Mme DOUMECQ, Mme DUMAS, Mme DUVERGER, M. GUIARD, Mme MAIRE, Mme MONJOIN, M. MERLE, M. PRUDENCIO, M. REVOLAT, Mme ROY, Mme SERRE, M. SERVIT, Mme SEURAT, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES : M. COASSIN représenté par M. FILOCHE
M. LABIA représenté par M. GIRAUD
M. MEGLIO représenté par Mme CIRAUD-LANOUE
M. PAVON représenté par Mme LECOMTE

ETAIENT ABSENTES-EXCUSEES : Mme BARRAUD DUCHERON
Mme DESCHANP
Mme LEFEBVRE

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 26

Nombre de votants : 30

Madame Marie-José DOUMECQ a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : INCORPORATION DES RESULTATS 2012 DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT, DE LA REGIE A PERSONNALITE MORALE ET A AUTONOMIE FINANCIERE « LES JARDINS DU MONDE », AU BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE DE ROYAN

RAPPORTEUR : M. CAU

VOTE : UNANIMITE

Par une délibération N°11.185 du 15 décembre 2011, le Conseil Municipal a décidé de dissoudre la Régie à Personnalité Morale et à Autonomie Financière « Jardins du Monde ». Il était précisé que la date d'effet interviendrait à l'issue des opérations de liquidation.

Le conseil d'administration de la Régie s'est réuni le 30 novembre 2012 pour approuver le Compte de Gestion de l'exercice 2012 de Monsieur le Trésorier Principal, ainsi que le Compte Administratif.

La délibération d'affectation des résultats 2012 de la Régie « Jardins du Monde » fait ressortir :

- Un déficit de fonctionnement (002) : 728 188,58 €
- Un excédent d'investissement (001) : 336 684,80 €

La reprise de l'excédent d'investissement de la Régie « Les Jardins du Monde » permet de diminuer l'affectation du résultat capitalisé (compte 1068) du budget principal.

Il convient donc aujourd'hui de modifier la délibération d'affectation des résultats 2012 du budget principal de la Ville de la manière suivante :

FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
002 – Excédent de fonctionnement Budget Principal : 4 091 887,48 €	001 – Déficit d'investissement Budget Principal : 2 394 545,05 € 1068 – Excédent d'investissement Capitalisé : 5 285 907,88 €

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 15 décembre 2011,
- Vu la délibération d'affectation des résultats 2012 de la régie « Les Jardins du Monde » en date du 30 novembre 2012.
- Après en avoir délibéré,

DECIDE

- d'incorporer les résultats 2012 de fonctionnement et d'investissement, de la Régie à Personnalité Morale et à Autonomie Financière « Jardins du Monde », au budget principal de la Ville.

- de modifier la délibération d'affectation des résultats 2012 du budget principal de la Ville de la manière suivante :

FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
002 – Excédent de fonctionnement Budget Principal : 4 091 887,48 €	001 – Déficit d'investissement Budget Principal : 2 394 545,05 € 1068 – Excédent d'investissement Capitalisé : 5 285 907,88 €

- de modifier les crédits dans la décision modificative de crédits N°5/2013 du budget principal.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,
Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 10 octobre 2013

Pour le Député-Maire,
Et par délégation
Le Premier Adjoint
Bernard GIRAUD